securex
human capital matters

Zoom sur l'indépendant belge

Ses facteurs de réussite, son niveau de stress, son absentéisme et l'âge de sa pension à la loupe.

Hermina Van Coillie, Frank Van der Sijpe, Herman Boonen, Hugo Dhaeyer

SOMMAIRE

3 Comment ce rapport a-t-il vu le jour ?

4 Pour l'indépendant belge, le client est roi

7 Près de 1 indépendant sur 10 est âgé de plus de 65 ans

9 Même malades, les indépendants continuent à travailler

10 Le stress est un poison insidieux pour 65 % des indépendants

11 Informations complémentaires

Droits de propriété intellectuelle

L'utilisateur reconnaît que toutes les informations et données communiquées dans le présent document sont la propriété de Securex Corporate GEIE et s'engage à n'y apporter aucune modification.

La reproduction, la diffusion, la vente, la distribution ou la modification des fichiers, la mise à disposition du public et/ou la réutilisation sous quelque forme que ce soit, les adaptations et l'utilisation à des fins commerciales de toutes les informations et données, et ce, en tout ou en partie, sont interdites, sauf avec l'autorisation écrite préalable de Securex. Il est également interdit de sauvegarder électroniquement les données et de les utiliser à des fins illicites.

Les informations communiquées peuvent être reproduites dans des publications et représentations non commerciales à condition de satisfaire aux deux conditions suivantes :
1. une communication écrite préalable à l'adresse hrresearch@securex.eu, mentionnant les données utilisées et le support sur lequel elles seront reproduites, et
2. la mention de source suivante lors de la reproduction : © Securex (www.securex.be/whitepapers).

Édit. resp. : Frank Vander Sijpe, Securex Corporate GEIE, avenue de Tervueren 43, 1040 Bruxelles
TVA BE 0877 510 104

COMMENT CE RAPPORT A-T-IL VU LE JOUR ?

Securex, expert et innovateur dans tous les domaines de la gestion du capital humain, s'est déjà à plusieurs reprises intéressé de près aux indépendants belges. Cet examen se déroule souvent en collaboration avec des partenaires externes tels que l'organisation d'entrepreneurs SNI et/ou l'Université de Gand.

Lors des différentes études, Securex a interrogé plus de 100 000 indépendants au sujet de leur mode de fonctionnement. Ce rapport compile les résultats de quatre études récentes effectuées ces dernières années par Securex auprès des indépendants belges. Vous y trouverez une réponse aux questions suivantes :

- **Quels sont, selon les indépendants belges, les facteurs de réussite qui favorisent la croissance et la prospérité d'une entreprise ?**
- **Quel type de soutien peut aider les indépendants à réaliser leurs ambitions en termes de croissance ?**
- **Les indépendants belges restent-ils professionnellement actifs plus longtemps que les travailleurs en régime contractuel ?**
- **Les indépendants continuent-ils de travailler malgré leurs problèmes de santé ?**
- **Les travailleurs indépendants sont-ils aussi longtemps et/ou aussi souvent en congé maladie que leurs homologues salariés ?**
- **Dans quelle mesure les indépendants belges ressentent-ils du stress et quelles en sont les causes ?**

- Tout spécialement pour les starters et les indépendants, Securex se concentre sur l'accompagnement durant toute l'existence d'une entreprise. De l'idée initiale jusqu'au départ à la retraite, en passant par l'optimisation du statut social, Securex offre une vaste gamme de services.
- D'une part, Securex s'occupe de toutes les formalités légales et administratives liées au statut social. Par le biais de son guichet d'entreprises, Securex se charge notamment de l'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises, de l'activation du numéro de TVA ainsi que de la demande des autorisations nécessaires. Le starter peut également obtenir un aperçu sur mesure des primes et subventions. Via sa caisse d'assurances sociales, Securex gère tous les aspects du statut social de l'indépendant. Enfin, grâce à sa mutualité, Securex veille aussi à la santé personnelle de l'indépendant et à celle des membres de sa famille au moyen de solutions adaptées.
- D'autre part, Securex prévoit un accompagnement personnalisé pour le déploiement et le développement de l'entreprise. Les starters peuvent choisir entre un accompagnement individuel ou collectif. En fonction des besoins, le coach Securex et le starter gèrent différents aspects du lancement d'une entreprise : ressources financières, volet vente & marketing, questions juridiques, constitution d'un réseau, etc. Durant la croissance de l'entreprise, l'indépendant peut faire appel à Securex pour obtenir une aide concrète lors du recrutement de nouveaux collaborateurs ou un soutien administratif par le biais de solutions de télésecrétariat.

POUR L'INDÉPENDANT BELGE, LE CLIENT EST ROI

Pour mettre une entreprise sur les rails et en garantir la réussite, l'entrepreneur d'aujourd'hui doit posséder de nombreuses connaissances et aptitudes. Huit piliers élémentaires déterminent la réussite du processus de développement des entreprises[1].

CONCEPT D'ENTREPRISE	AUTRES RELATIONS	MARCHE
ORGANISATION	**RÉUSSITE**	CONNAISSANCES QUE POSSÈDE L'ENTREPRISE
MOTIVATION DE L'ENTREPRENEUR	RELATION AVEC LES CLIENTS	PRODUIT OU SERVICE

Nous répartissons en 21 facteurs de réussite les sept piliers que nous avons repris dans notre étude (en dehors de la motivation[2]). Nous les citons brièvement ci-après.

1. Établir la liste des activités exactes de l'entreprise
2. Développer de nouvelles idées pour l'entreprise
3. Décider quelles idées l'entreprise ferait mieux de suivre
4. Développer un produit ou un service
5. Tester le produit ou le service sur le marché
6. Définir le groupe cible de l'entreprise
7. Approcher les clients de manière systématique
8. Identifier les clients les plus importants
9. Apprendre à bien connaître le marché
10. Engager des collaborateurs
11. Définir clairement les tâches et les responsabilités
12. Développer des connaissances dans le domaine du marketing et de la vente
13. Développer des connaissances en management
14. Développer des connaissances en matière de réussite entrepreneuriale
15. Vendre des produits et des services aux clients
16. Fidéliser la clientèle
17. Attirer de nouveaux clients
18. Nouer et entretenir des relations avec des banques et des investisseurs
19. Attirer des moyens financiers
20. Développer des relations avec d'autres entreprises
21. Nouer des relations avec des instances ou des autorités subsidiantes

[1] Davidsson, P., & Klofsten, M. (2003). The Business Platform: developing an instrument to gauge and to assist the development of young firms, Journal of small business management, 41(1), 1-26.

[2] La motivation de l'entrepreneur n'étant pas liée à l'entreprise, et comme elle ne cadre pas avec les autres questions de l'enquête (en sont-ils capables, en ont-ils besoin), nous ne l'avons pas reprise ici. Mais bien entendu, la motivation de tout indépendant est et reste un facteur de réussite essentiel.

Tous les entrepreneurs n'accordent pas la même importance à ces facteurs de réussite. Certains consacrent plus de temps et d'énergie au développement du produit, tandis que d'autres privilégient l'entretien des relations. Pourtant, tous ces éléments participent dans une mesure égale au succès de l'entreprise

Nous avons d'abord identifié les facteurs de réussite que les entrepreneurs estiment indispensables. Nous avons ensuite vérifié s'ils affirment pouvoir réaliser eux-mêmes ces activités. Pour les facteurs de réussite que les entrepreneurs jugent importants mais qu'ils ont du mal à mettre eux-mêmes en œuvre, nous supposons qu'ils ont **besoin d'un soutien externe** pour l'activité en question.

Les 5 principaux facteurs de réussite selon l'indépendant belge

1. **Conserver les clients**
2. Attirer de nouveaux clients
3. Vendre des produits et des services aux clients
4. Décider quelles idées l'entreprise ferait mieux de suivre
5. Apprendre à bien connaître le marché

Les 5 facteurs de réussite pour lesquels il a le plus besoin d'aide

1. **Développer des connaissances en matière de réussite entrepreneuriale**
2. Développer des connaissances dans le domaine du marketing et de la vente
3. Développer des connaissances en management
4. Engager des collaborateurs
5. Vendre des produits et des services aux clients

On remarquera que les activités que les entrepreneurs jugent les plus importantes sont souvent celles dont ils arrivent le mieux à se charger eux-mêmes.[3] Il y a des différences entre les entrepreneurs qui occupent du personnel et ceux qui ne le font pas, ainsi qu'entre les indépendants issus de l'enseignement supérieur et ceux issus de l'enseignement secondaire. L'expérience de l'indépendant ainsi que l'âge de l'entreprise (certes dans une moindre mesure) jouent aussi un rôle.

[3] Il existe donc une corrélation étroite (0,66) entre la capacité d'un indépendant à effectuer une activité et l'importance qu'il lui accorde.

INDÉPENDANTS SANS PERSONNEL VS INDÉPENDANTS AVEC PERSONNEL

L'indépendant sans personnel accorde logiquement moins d'importance au fait d'*engager des collaborateurs* et de *développer des connaissances en management*. Il indique en outre connaître moins de difficultés avec la rétention clients et son besoin d'aide en la matière est dès lors plus faible que l'indépendant occupant du personnel.

INDÉPENDANTS ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR VS SECONDAIRE

Les entrepreneurs issus de l'enseignement secondaire accordent d'une manière générale au moins autant d'importance à l'ensemble des facteurs de réussite que leurs homologues issus de l'enseignement supérieur. Les entrepreneurs issus de l'enseignement secondaire indiquent par ailleurs avoir plus de mal avec des tâches telles que *vendre des produits et des services, développer des relations avec d'autres entreprises, des banques et des investisseurs, et attirer des moyens financiers*. Pour ces tâches, ils expriment un besoin d'assistance plus marqué que les entrepreneurs issus de l'enseignement supérieur.

STARTER VS ENTREPRENEUR ÉTABLI

Par rapport à un entrepreneur établi, les starters jugent plus utile de *développer de nouvelles idées* pour l'entreprise, de *développer un produit ou un service et de définir les tâches et les responsabilités*. La connaissance du *marché*, la définition de la *stratégie d'entreprise*, le développement de relations avec d'autres entreprises ainsi que l'établissement de relations avec des *instances ou autorités subsidiantes* sont également des aspects considérés plus importants par l'entrepreneur débutant.

Les entreprises plus récentes affichent d'autres priorités que les entreprises âgées de 10 à 50 ans. Elles estiment plus important le fait *d'établir la liste des activités exactes de l'entreprise*. Il en va de même pour le *développement de nouvelles idées* pour l'entreprise, la *connaissance du marché, l'approche de nouveaux clients, le développement de relations avec d'autres entreprises* ainsi que l'*établissement de relations avec des instances ou autorités subsidiantes*, à la différence des entreprises plus anciennes.

> Une étude souligne qu'un soutien externe, tel qu'une assistance pour le développement d'un réseau et l'élaboration d'un plan d'activités, joue un rôle positif lors du lancement et du développement ultérieur d'une entreprise. Le recours régulier aux avis et conseils de prestataires de services externes permet de soutenir l'entrepreneur dans sa croissance et ses innovations.
>
> **Herman Boonen, Director Entrepreneurs de Securex**

PRÈS DE 1 INDÉPENDANT SUR 10 EST ÂGÉ DE PLUS DE 65 ANS

Les travailleurs belges du secteur privé et du secteur public indiquent ne pas vouloir travailler jusqu'à 65 ans. Selon eux, l'âge idéal pour la retraite est 60 ans. Dans la pratique, toutes sortes de réglementations permettent en outre de prendre sa retraite encore plus tôt. Mais qu'en est-il des indépendants ? S'arrêtent-ils eux aussi de travailler avant 65 ans ?

Part des plus de 65 ans (parmi les indépendants, les travailleurs du privé et ceux du public)

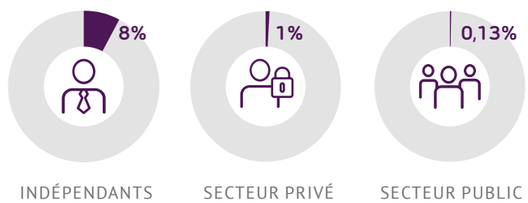

Les indépendants restent donc professionnellement actifs beaucoup plus longtemps. L'âge moyen des indépendants de plus de 65 ans dépasse de pas moins de 7 années l'âge légal de la pension. Les plus de 70 ans représentent encore 4 % des indépendants actifs, et certains indépendants travaillent même encore au-delà de 80 ans ! Il y a probablement différentes explications au fait que les indépendants travaillent plus longtemps.

“ L’idée selon laquelle il n’est pas possible de travailler jusqu’à 65 ans est entièrement invalidée par ces indépendants. Ils parviennent en effet à continuer à travailler plus longtemps. Une part significativement plus importante d’indépendants reste active, même après 65 ans. Pour les salariés, c’est une autre histoire. Dans le cadre du défi social que représente l’allongement global de la carrière professionnelle, la stimulation de l’esprit d’entreprise peut donc constituer un levier intéressant.

Hermina Van Coillie, HR Research Expert pour Securex

“ Les indépendants travaillent plus longtemps sans doute parce que leur travail est leur passion. Abandonner leur activité professionnelle reviendrait à renoncer à ce qui rend leur vie, d’une certaine manière, intéressante et captivante. Leur travail est leur vie. L’implication pour leur propre entreprise est donc souvent bien plus prononcée que chez les travailleurs salariés. Les salariés sont encore toujours ‘au service’ de leur organisation et bon nombre d’entre eux s’identifient moins à l’entreprise pour laquelle ils travaillent. Cela ouvre des perspectives aux employeurs : s’ils veillent à une meilleure motivation et à une plus grande implication, les travailleurs prendront plus de plaisir à travailler, et ils le feront aussi plus longtemps.

En outre, de nombreux indépendants et PME en Belgique sont des entreprises familiales. Les entrepreneurs restent donc très longtemps actifs dans leur entreprise, même quand leurs enfants en ont repris officiellement la direction. Cela ne signifie toutefois pas qu’ils occupent la même fonction, comme c’est souvent le cas pour les salariés. Un entrepreneur sera par exemple au début présent sur les chantiers, tandis qu’il s’occupera plus tard des négociations, des relations avec la clientèle et/ou du lobbying. Enfin, l’aspect financier joue vraisemblablement un rôle important, puisque tous les indépendants ne disposent pas de revenus ou d’une pension suffisants pour s’arrêter de travailler à 65 ans. La poursuite de l’activité professionnelle répond alors à une pure nécessité.

Hermina Van Coillie, HR Research Expert pour Securex

Étant donné que la pension légale pour les indépendants est très limitée, Securex a développé la Pension Libre Complémentaire pour Indépendants (PLCI). Elle offre aux entrepreneurs la possibilité de payer des primes en toute liberté, sans obligation. L’indépendant verse ce qu’il souhaite, au moment qui lui convient le mieux. Il épargne ainsi pour l’avenir tout en payant moins d’impôts et de cotisations sociales, et il récupère, en fonction de sa situation, entre 40 et 70 % de son épargne par le biais d’une déduction fiscale et une baisse de ses cotisations sociales.

MÊME MALADES, LES INDÉPENDANTS CONTINUENT À TRAVAILLER

Lorsqu’un travailleur salarié est malade ou en incapacité de travail, il peut compter sur la protection sociale, et avec un peu de chance, sur des collègues qui peuvent reprendre ses tâches. Mais que font dans ce cas les indépendants ?

MOINS DE MALADES CHEZ LES INDÉPENDANTS PLUS ÂGÉS, LES INDÉPENDANTS ÂGÉS COMME JEUNES CONTINUENT DE TRAVAILLER MÊME MALADES

Le **pourcentage d’indépendants qui restent chez eux pour des raisons de santé** (au moins un jour sans travailler) diminue de façon linéaire avec l’âge : de 40 % chez les moins de 30 ans à seulement 26 % chez les plus de 55 ans. Avec l’âge, de moins en moins d’indépendants cessent de travailler pour cause de maladie.

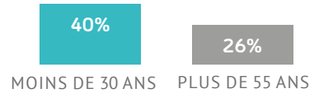

Par ailleurs, le **pourcentage d’indépendants malades** (au moins un jour de maladie, au travail ou non), toutes tranches d’âge confondues, est considérablement plus élevé que le pourcentage de ceux qui restent chez eux. L’étude révèle que le taux de maladie chez les indépendants diminue avec l’âge (de 73 % à 42 %).

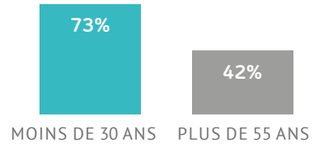

Étonnamment, les indépendants plus âgés restent non seulement moins souvent chez eux, mais ils sont aussi moins malades que les jeunes indépendants. Et le **pourcentage d’indépendants malades qui travaillent malgré tout** avoisine dans toutes les tranches d’âge les 43 %.

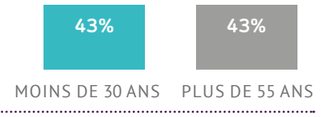

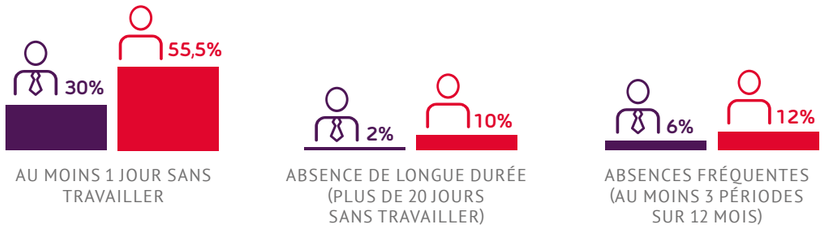

Ce n’est donc pas tant le travail en étant malade qui augmente, mais bien le fait d’être malade qui diminue avec l’âge.

96 % DES INDÉPENDANTS MALADES CONTINUENT À TRAVAILLER MALGRÉ LEURS PROBLÈMES DE SANTÉ

53 % des indépendants interrogés signalent qu'ils ont été, au cours des douze mois précédant l'étude, malades ou empêchés à la suite d'un accident privé pendant au moins 1 jour, avec ou sans poursuite du travail. De ces indépendants malades, 43 % ont malgré tout continué à travailler, (seulement) 4 % ont arrêté de travailler pour cause de maladie et près de 53 % ont combiné travail et repos. **96 % des indépendants malades ont donc travaillé au moins 1 jour alors qu'ils se sentaient en réalité malades.** 93 % de ces indépendants malades au travail sont restés dans cette situation entre 1 et 10 jours. 6 % ont travaillé entre 11 et 20 jours en étant malades, et 1 % d'entre eux ont même continué au-delà de 20 jours.

Les problèmes de santé vont de la grippe au cancer en passant par la pharyngite ou une jambe cassée à la suite d'un accident privé.

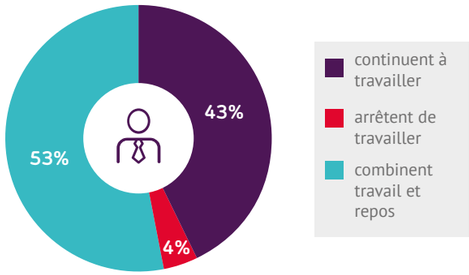

LE STRESS EST UN POISON INSIDIEUX POUR 65 % DES INDÉPENDANTS

Plus de 65 % des indépendants éprouvent des tensions et un stress graves. Certains entrepreneurs peuvent dès lors parfois développer une certaine mauvaise humeur à l'égard de leur entourage. Plus qu'un désagrément pour les amis et les proches, un tel comportement peut même s'avérer carrément néfaste vis-à-vis des prospects, clients ou fournisseurs

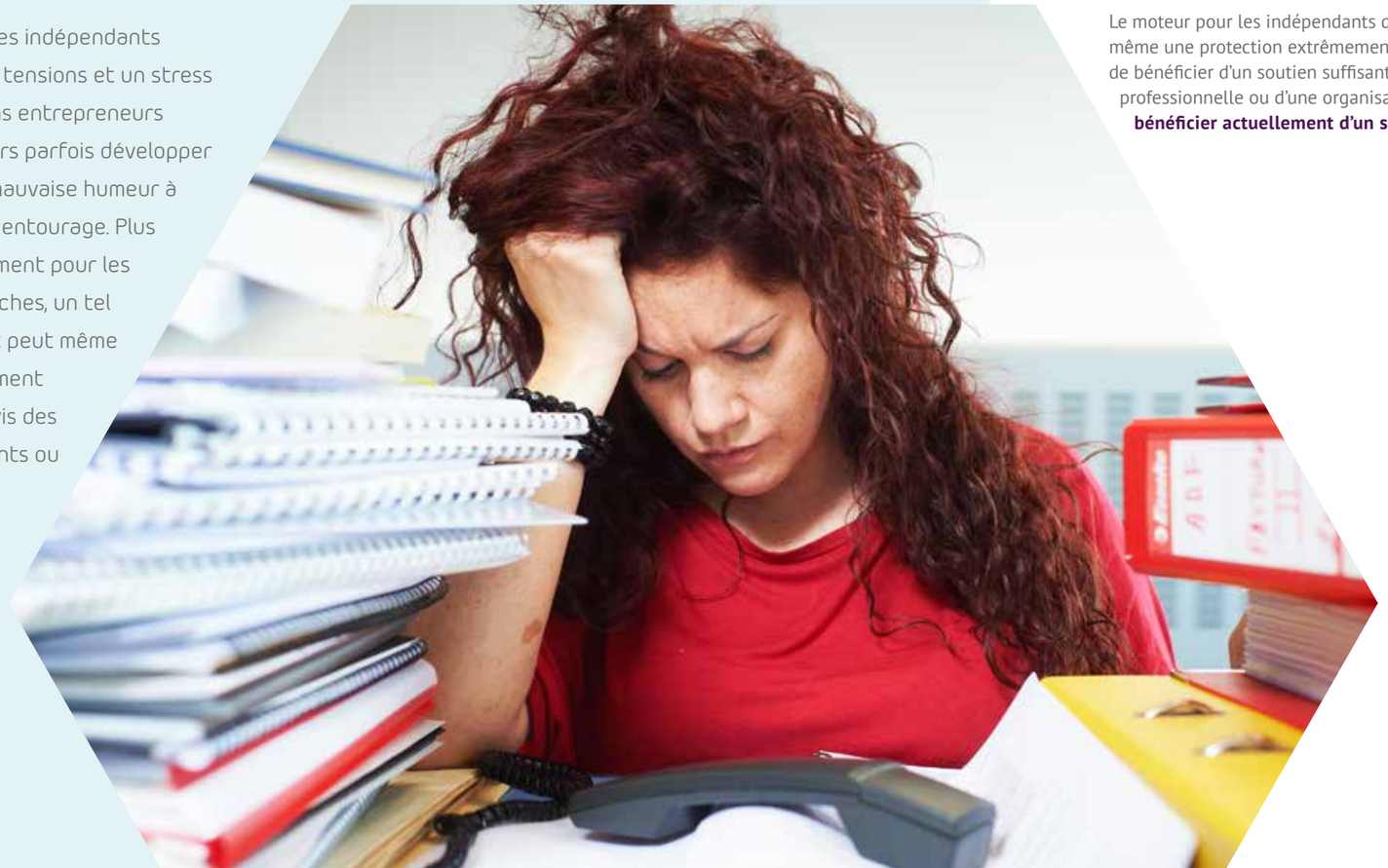

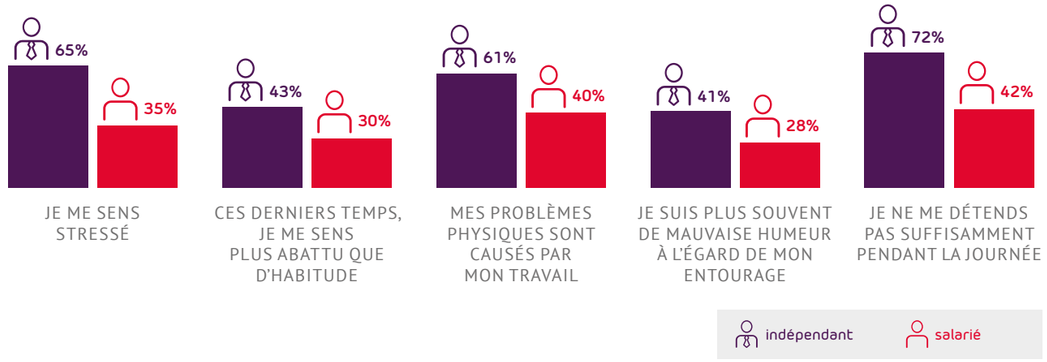

LOURD ÉMOTIONNELLEMENT, PAS D'AVANCEMENT PROFESSIONNEL ET UN SOUTIEN INSUFFISANT

Les facteurs de stress qui affectent les indépendants sont la charge de travail élevée, le difficile équilibre entre vie privée et vie professionnelle et la charge émotionnelle liée au rôle d'indépendant et de chef d'entreprise. **Pas moins de 4 indépendants sur 5 trouvent leur travail émotionnellement lourd** (81 % contre 35 % pour les salariés).

Il est en outre frappant de constater que **1/5e des indépendants indiquent ne plus être en mesure de progresser sur le plan professionnel.** Dans une économie telle que la nôtre basée sur les PME, cela pose à tout le moins de sérieuses questions. Il peut s'agir aussi bien du développement personnel que de la croissance de l'entreprise.

Le moteur pour les indépendants qu'est la progression professionnelle constitue même une protection extrêmement importante contre le stress, tout comme le fait de bénéficier d'un soutien suffisant de la part des pouvoirs publics, d'une association professionnelle ou d'une organisation d'intérêts. **39 % des indépendants disent bénéficier actuellement d'un soutien insuffisant.**

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

White paper Securex - *L'entrepreneur PME sous la loupe*
www.securex.be/fr/groupe/hr-research/livres-blancs/whitepapers-independant/

Communiqué de presse Securex - *Pour l'indépendant belge, le client est roi*
www.securex.be/fr/detail-page/Communiqu-de-presse-Pour-lindpendant-belge-le-client-est-roi/

Communiqué de presse Securex - *Près de 1 travailleur indépendant sur 10 a dépassé l'âge de la pension légale*
www.securex.be/fr/detail-page/Communiqu-de-presse-Prs-de-1-travailleur-indpendant-sur-10-a-dpass-lge-de-la-pension-lgale/

Communiqué de presse Securex - *Même malades, les indépendants continuent à travailler*
www.securex.be/fr/detail-page/Presse-Mme-malades-les-indpendants-continuent--travailler/

Communiqué de presse Securex - *Le stress est un poison insidieux pour 65 % des indépendants*
www.securex.be/fr/detail-page/Presse-Le-stress-est-un-poison-insidieux-pour-65--des-indpendants/

Vous souhaitez de plus amples informations à propos de cette étude ? Vous avez vous-même une question à étudier qui concerne un sujet similaire ou un autre thème susceptible de vous intéresser en tant qu'indépendant ?

Contactez :
Frank Vander Sijpe
Director HR Research
frank.vander.sijpe@securex.be
+32 478 40 29 32

Hermina Van Coillie
HR Research Expert
hermina.van.coillie@securex.be
+32 496 10 81 83

Vous désirez obtenir une meilleure vue des besoins de votre entreprise ? Vous souhaitez obtenir une idée plus précise sur l'offre de Securex ?

Contactez :
Herman Boonen
Director Entrepreneurs
herman.boonen@securex.be
+32 475 59 66 55

Hugo Dhaeyer
Director Small & Midsized Markets
hugo.dhaeyer@securex.be
+32 9 235 62 41
+32 477 38 20 26

Consultez notre site web et/ou parcourez nos « white papers » :
www.securex.eu
www.securex.eu/whitepapers

Vous souhaitez être automatiquement informé(e) à propos des white papers de Securex ?
Rendez-vous à l'adresse www.securex.be et inscrivez-vous à notre e-zine.

Suivez-nous via **Twitter** @Securex_BE et **LinkedIn** /securex.be